

# MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

## Conseil municipal : séance du 8 juin 2017

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Chevalier, Levesque, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

**Absents excusés** : MM. Bodin et Sorin

### Finances

**Décision modificative au budget** - Le conseil municipal décide d'apporter la modification suivante au budget communal.

- Dépenses de fonctionnement – Article 7419 – Reversement sur DGF + 6 460 €
- Dépenses de fonctionnement – Article 022 – Dépenses imprévues - 6 460 €

### Voirie- Urbanisme

**Place Saint Jacques** – Les plantes vivaces situées dans les parterres sur le bord de la route vont être remplacées par de la résine d'un côté et par des pavés de l'autre côté.

**Place du 11 novembre** – Le devis de l'entreprise Bouchet TP est retenu pour un montant de 24 55.22 € HT pour les travaux d'enrobé. Les travaux pourraient être réalisés la semaine prochaine.

#### Matériel

La benne 3 points, qui date de 1995, va être remplacée par une benne Devoy pour un montant de 550 € HT.

Remplacement de l'enrouleur pour l'arrosage du terrain de foot. L'entreprise Agri-Modema de St Léger a été retenue pour un montant de 2 990 € HT. L'autre devis (Gaboreau) était de 4 950 € HT.

Brosse de désherbage – Une rencontre a eu lieu avec les élus de Somloire du matériel va être acheté en commun : une brosse Rabaud au prix de 3 850 € HT et un désherbeur au prix de 2 990 € HT.

**Plan d'eau** – Au ponton, une lisse de bois sera remise sur les côtés. L'élagage des arbres a été réalisé.

**Voie communale n° 04** – La chaussée est à nouveau détériorée à proximité du croisement des routes de Somloire et Yzernay. Des reprises devront être faites.

**Centre-Bourg** – L'appel d'offres est en cours, les offres doivent parvenir en mairie pour le 12/06/2017. L'ouverture des plis aura lieu le 13/06/2017. La commission d'appel d'offres se réunira le 23/06/2017 pour l'analyse des offres. Le choix des entreprises aura lieu lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

**Comptage véhicules RD148** – La synthèse du comptage des véhicules effectué par le Département est la suivante :

Débit moyen		Sens 1 – VL	Sens 1 – PL	Sens 2 – VL	Sens 2 – PL
Le Puy Aubrun	Jour	449	36	418	38
	Nuit	31	1	41	2
La Saulaie	Jour	606	27	595	27
	Nuit	45	2	63	3

**Radar pédagogique** – Le maire fait part des données relevées rue de St Aubin et rue Amand Michaud.

**Maine-et-Loire Habitat** – Une demande de permis de construire a été déposée pour la construction de 6 logements.

**Stationnement** – Il faut faire le nécessaire pour empêcher d'une part, le stationnement des véhicules sur la pelouse devant la cantine (salle du Cormier) et, d'autre part, le passage des véhicules entre la salle du Cormier et le terrain de foot.

## Bâtiments communaux

**Salle Saint Jacques** – Dans le cadre des travaux de mise en accessibilité de la cuisine et des sanitaires, un dossier a été adressé à 25 cabinets d'architecture pour les inviter à présenter leur candidature avant le 3 juillet 2017. Les plis seront ouverts le 04/07/2017 et le CAUE rendra l'analyse des offres le 20/07/2017 (18h30). L'audition des trois candidats sélectionnés aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017 dans l'après-midi. Le jury sera composé du maire, des trois adjoints et d'un ou deux conseillers municipaux (Jean-Yves et Pauline)

**Sacristie** – Une estimation des travaux d'isolation et de remise en état a été faite. Le conseil municipal suit la proposition de la commission pour la réalisation de ces travaux et prévoit la pose de deux fenêtres à l'intérieur pour une meilleure isolation. Des devis vont être demandés à plusieurs entreprises.

**Mobilier des salles** – Le mobilier usagé des salles va être renouvelé. Un état des lieux du mobilier a été réalisé par l'employé communal. La commission devra réfléchir à l'achat éventuel de tables rondes.

Les tables usagées qui seront retirées des salles pourront être proposées à la location comme pour les tables en bois au même tarif que les autres (1.50 € la table).

**Bacs à chaussures pour le foot** – Suite à la demande du club, des devis ont été réalisés. Un bac complet de 5 robinets sera installé le long du pignon de la salle de sport côté étang. Montant : 3 678.40 € HT. Le service technique devra prévoir une dalle de béton, l'arrivée et l'écoulement d'eau. Le modèle a été présenté au club de foot.

**Nettoyage de l'église** – Pour le nettoyage de l'église, le devis de la société ATMOS est retenu pour un montant de 780 € HT

**Bibliothèque** – Suite à la demande des bénévoles de la bibliothèque, des bacs à BD et autres mobiliers vont être achetés pour un montant de 1 439.53 € HT.

**Clés électroniques** – Suite au vol des clés lors du cambriolage de la maison de l'enfance, des devis ont été établis pour la pose de barillettes électroniques. Le responsable de la commission présente les nombreux avantages que présente ce système. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'opter pour ce système et de confier la fourniture du matériel à l'entreprise Conin-Albert.

Une étude comparative a été menée avec un organigramme de clés mécaniques ouvrant toutes les portes, mais ce système, bien que moitié moins coûteux, ne permet pas un contrôle des accès et, en cas de vol ou de perte d'une clé, il faut changer tous les barillettes.

**Salle de sport** – Il y a quelques jours des personnes se sont introduites dans les vestiaires et dans la salle de sport en vandalisant les grilles d'aération. Afin d'éviter ce genre d'intrusion, des grilles renforcées vont être posées.

La réunion pour l'élaboration du planning de la salle de sport aura lieu le samedi 24 juin à 10 h 30 à la mairie.

## Affaires sociales

### **Tarif cantine, accueil périscolaire et accueil de loisirs pour 2017-2018**

#### **Cantine**

Le conseil municipal décide de répercuter l'augmentation fixée sur le prix d'achat du repas à la « P'tite Marmite » (qui passe de 2.85 € à 2.92 € soit 2.45 % d'augmentation) et fixe le prix du repas à 4.00 €.

**Accueil périscolaire et l'accueil de loisirs** : une augmentation de 1 % est proposée.

<b><u>Quotient familial</u></b>	<b><u>Accueil périscolaire matin &amp; soir</u></b>	<b><u>Accueil de loisirs et accueil périscolaire du mercredi</u></b>
Quotient familial inférieur à 350	<b>2.31 €</b>	<b>1.09 €</b>
Quotient familial entre 351 et 720	<b>2.99 €</b>	<b>1.24 €</b>
Quotient familial supérieur à 720	<b>3.07 €</b>	<b>1.39 €</b>
MSA 49	<b>2.92 €</b>	
MSA 79	<b>2.39 €</b>	
Sortie		<b>3.38 €</b>

**Livret d'accueil** – Quelques modifications sont apportées à la maquette.

**Animation « réseaux sociaux »** - Grosse déception pour cette soirée où seulement 4 familles ont participé (dont un membre de la commission). Les familles présentes ont apprécié l'intervention.

**PEDT** – La fiche bilan du PEDT 2014-2017 et le projet de PEDT 2017-2020 ont été validés et transmis à la DDCS.

Suite au changement de gouvernement, une réflexion doit être engagée sur la pérennité des TAP. Une réunion du conseil d'établissement de l'école sera demandée pour le début de la prochaine année scolaire.

**Portail famille** – Le test auprès des membres de la commission qui l'utilisent n'est pas très favorable. Ils ne le trouvent pas pratique à utiliser (compliqué sur tablette ou smartphone), il y a trop d'informations disponibles (il faudrait pouvoir filtrer), pour l'accueil périscolaire, on peut juste pointer si l'enfant sera présent ou non mais pas les horaires.

La commission demande que le prestataire informatique soit contacté pour voir si on peut modifier l'affichage et avoir la visibilité des horaires pour la périscolaire.

**Feu d'artifice** – Le contrat avec Laurent Vinet est validé jusqu'en 2020. Tarif annuel 2 600 €.

**Repas des aînés du 15 octobre 2017**- Le repas sera animé par Maryline Rigaudeau. Montant de la prestation : 470 € pour le duo.

**RAM** – Le RAM fonctionne bien avec la nouvelle animatrice, Mme Pintaud.

**ADC** – Joël Poupard a assisté à une réunion sur l'emploi avec une présentation de l'association « Initiatives emplois » de Vihiers-Thouarcé et du Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE) de l'ADC.

A noter qu'aux Cerqueux, le nombre des demandeurs d'emplois est en moyenne de 58.4 pour l'année 2017.

**Centenaire de l'armistice 1918** – Les cérémonies commémoratives auront lieu à Maulévrier et seront organisées en lien avec les communes de Maulévrier, Toutlemonde, Yzernay et Les Cerqueux, les sections d'anciens combattants et l'association du Cardinal Luçon de Maulévrier. La prochaine réunion de préparation aura lieu en septembre.

## **Agglomération du Choletais**

**Voirie** – Des responsables sont venus présenter la commission pour la partie « voirie ».

La commission est chargée de l'aménagement de la voirie extra-muros et des zones artisanales : gros travaux, entretien courant, du SIG et de l'éclairage des zones artisanales, du stationnement et des déplacements.

Les pouvoirs de police (arrêtés de circulation et stationnement) restent du ressort de la commune.

Un recensement des voiries d'intérêt communautaire va être réalisé. L'entretien des calvaires, croix, etc. situé au bord de ces voies reste à la charge de la commune.

Plusieurs marchés sont en cours :

- Signalisation verticale, marché de fournitures avec l'entreprise Nadia.
- Signalisation horizontale, marché avec l'entreprise Lesourd.
- Voirie – Lot n° 01 – Enrobé bi-couche : Eiffage
- Voirie – Lot n° 02 – Trottoirs : Cholet TP, Eurovia et Charrier TP
- Voirie – Lot n° 03 – Petits aménagements : Cholet TP, Eurovia et Charrier TP

L'année 2017 va être une année transitoire pour les travaux et en 2018, un nouveau marché va être lancé pour les travaux.

**PLUIH** – Le maire présente le calendrier et le plan de secteur du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat de l'ADC.

**Grands projets** – Le maire présente les différents projets, leur estimation financière et la durée indicative. En ce qui concerne la station d'épuration des Cerqueux, le projet consiste à augmenter la capacité de traitement existante à 700 EH (voire 910 EH) par une filière rustique performante ou des boues activées. Le montant des travaux est estimé à 642 000 € HT. Le délai de réalisation n'est pas précisé.

**Commissions** – Aucune modification n'est apportée pour la représentation au sein des commissions.

**Equipements** – L'école des Cerqueux pourra bénéficier, dès la rentrée de septembre, à un accès à Glisséo. Le transport des élèves sera assuré par l'ADC.

**Sentiers de randonnées** – L'ADC a confié le recensement des sentiers à un cabinet d'expertise (coût de l'opération : 32 930 €). La mission va durer 15 semaines pour répertorier les 930 kms de sentiers. A l'issue de ce travail, en fonction des résultats, des marchés seront établis pour l'entretien mécanique.

## Questions diverses

**Recrutement d'une bibliothécaire** - Le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de créer un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet dans la perspective de remplacer celui existant dans le cadre de l'ancienne Communauté de Communes du Bocage. Suite à l'intégration de l'Agglomération du Choletais (ADC) au 1<sup>er</sup> janvier 2017, cette mission de service public n'est plus assurée au sein des bibliothèques de Coron, Les Cerqueux, Maulévrier, La Plaine, Somloire et Yzernay. Le conseil municipal accepte par onze voix pour et une abstention de créer un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires.

**Téléthon** – La préparation suit son cours. Parmi les animations, une randonnée équestre est prévue. Il faudra prévoir un endroit pour stationner 20 à 30 vans. Le stationnement pourra se faire sur le parking du cimetière, le parking du local des associations et, en fonction de l'avancement des travaux et si les conditions météo le permettent, sur le site de l'ancienne bibliothèque.

Lors du fil rouge, pour la sécurité des piétons et des cyclistes, il sera nécessaire de matérialiser la voie communale n° 4 par une ligne blanche centrale (temporaire).

**Élections Sénatoriales** – Conformément à la loi, le conseil municipal devra se réunir le 30 juin 2017 pour désigner les délégués de la commune qui éliront ensuite les sénateurs. Si le quorum n'est pas atteint, le maire dispose de 3 jours francs pour envoyer une nouvelle convocation au conseil municipal.

### **Prochaines réunions**

Conseil Municipal :	Vendredi 30 juin 2017	20h15
Maire/adjoints	Lundi 26 juin 2017	20h00
Commission Affaires sociales	Jeudi 29 juin 2017	20h30
Commission bâtiments		
Commission Voirie		